

TOUS À LA DOUCHE ! LES DEVOIRS DU BAIGNEUR





**JE NE VIENS PAS AVEC
UN MAILLOT DE BAIN PORTÉ DEHORS**



**JE NE ME BAIGNE PAS EN
SOUS-VÊTEMENTS**



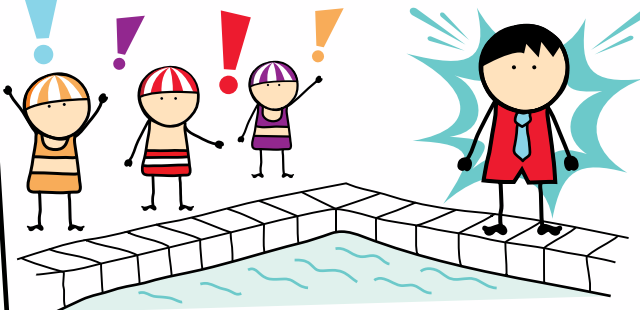
**JE VIENS SANS PLAIES NI
MALADIES CONTAGIEUSES**



**JE PASSE AUX
TOILETTES**



**JE NE VIENS PAS HABILÉ
AUTOUR DU BASSIN**



**JE RINCE MES PIEDS
DANS LE PÉDILUVE**



Pour le bien de tous, soyez malin, respectez ces consignes comme Super Baigneur.

- **PRENDRE UNE DOUCHE** avant de rentrer dans le bassin.
- **METTRE UN MAILLOT DE BAIN** propre n'ayant pas été utilisé dans la rue.
- **NE PAS AVOIR DE PLAIES** ni de maladies contagieuses.
- **NE PAS ÊTRE HABILLÉ** autour du bassin.
- **NE PAS METTRE DE SOUS-VÊTEMENTS** sous le maillot de bain.
- **PASSER AUX TOILETTES** pour faire ses besoins.
- **SE RINCER LES PIEDS** dans le pédiluve.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Un filet d'eau savonneuse passant sur l'entier du corps permet à lui seul d'éliminer 80% des bactéries présentes sur le corps en moins de trente secondes.

Soyez acteur de votre qualité de vie et aidez nous à maintenir vos conditions de bain à des niveaux d'excellence! Pour parvenir à des résultats probants en termes de réduction de produits chimiques utilisés pour la purification de l'eau, les maîtres nageurs et les enseignants veilleront à vous guider dans l'acquisition des bons gestes à adopter lors de votre visite à la piscine.

SUPER BAIGNEUR, SUPER BAIGNEUSE, COMBATTEZ LA SALETÉ POUR UNE MEILLEURE HYGIÈNE PUBLIQUE !

L'eau des bassins est traitée, filtrée, désinfectée et désinfectante, toutefois il est essentiel que vous nous aidiez à maintenir une qualité d'eau irréprochable en suivant scrupuleusement les devoirs du baigneur. Pour ce faire, nous vous invitons à découvrir la campagne de sensibilisation TOUS À LA DOUCHE qui vous dévoile les bons gestes à adopter pour que tous les baigneurs puissent profiter de conditions de baignade optimale.

Pour contribuer au succès de cette campagne et nous aider à combattre bactéries, pseudomonas et autres chloramines, il est absolument indispensable de respecter les consignes suivantes :

PRENDRE UNE DOUCHE • METTRE UN MAILLOT DE BAIN • NE PAS AVOIR DE PLAIES • NE PAS ÊTRE HABILLÉ • NE PAS METTRE DE SOUS-VÊTEMENTS • PASSER AUX TOILETTES • SE RINCER LES PIEDS

VERNIER 
Une Ville pas Commune

service des sports
T. 022 306 07 70
sports@vernier.ch
www.vernier.ch